



## Contribution de Jean RENARD

renard.jean@numericable.fr

### Le Conseil de développement : un lieu de bons sens

À lire le grand nombre de contributions des membres du Conseil qui tombent chaque jour sur mon ordinateur, nous sommes en pleine euphorie ! C'est le printemps avant l'heure. Pour les élus qui nous lisent, il y en a si, si... ils ne vont plus savoir que faire de ces suggestions et propositions de bon sens.

Je retiens tout d'abord le texte de Jean-Marie Pousseur sur les classements. Il a tout à fait raison, ces classements des villes entre elles, à qui sera la plus belle, la plus inventive, la plus branchée, souffrent de deux insuffisances chroniques.

Tout d'abord ce ne sont pas les villes, mais les habitants de celles-ci, élus, techniciens, membres de la société civile, simples citoyens, qui sont les responsables des résultats qui sont présentés. Il ne faudrait pas l'oublier. Et il est des villes où les rapports, relations, conflits, concurrences entre les habitants sont plus ou moins doux et d'autres où ils sont plus aléatoires. Cela, les classements offerts n'en disent rien, ou presque rien.

En outre, ces classements, inaugurés en 1989 par mes collègues géographes du GIP Reclus de Montpellier, font surtout le bonheur des hebdomadaires et des élus, pour ces derniers lorsque le classement est favorable à leur ville.

Ensuite, on se heurte au périmètre des données recueillies. Ne retenir aujourd'hui que la ville centre est une hérésie. L'exemple de l'installation du Zénith à Saint-Herblain est le plus récent, mais il y en a bien d'autres : CHU Laennec, salles de spectacle que toute commune se doit de posséder dans l'agglomération quitte à conduire à de néfastes concurrences, équipes de sports divers et variés. La surface de la ville centre fait que les comparaisons entre cités sont faussées dès le départ. Il est des villes qui concentrent les activités dites nobles et d'autres qui les étalent dans les communes voisines. Il suffit quelquefois d'une fusion bienheureuse pour modifier les ratios. Ainsi en a-t-il été au début du XXe siècle pour Nantes, et de Lille plus récemment.

Chacun sait ici que, depuis vingt ans, je me bats pour la reconnaissance d'un large périmètre, seul à même d'englober l'espace vécu de nos populations. À mon sens, il faut prendre le Grand Nantes comme espace de réflexion. C'est-à-dire la métropole, l'estuaire industriel et Saint-Nazaire et aussi le littoral de loisirs et de retraite entre Vilaine et Vendée. Ce que les géographes de jadis baptisaient la Basse-Loire, terme aujourd'hui dévalorisé. C'est cet espace qui fait système.

À cet égard, la prochaine rencontre autour du SCOT métropolitain va une nouvelle fois se focaliser sur un périmètre politique plus que sur les réalités citoyennes.

Certes, en Loire-Atlantique, un premier pas est fait, après de nombreuses difficultés, pour le regroupement d'un certain nombre de communautés de communes. Il est insuffisant pour favoriser de bons rapports entre les campagnes et la métropole. Le refus d'instituer les Pays a été une erreur que l'on paie aujourd'hui, alors même que le département offrait un singulier cas de figure favorable. Une fois encore on a joué petit bras !

Comment comprendre ces timidités devant des évidences géographiques ? Rappelons une fois encore, mais je prêche dans le désert, que "les élus passent et que les structures demeurent" et que tout acte d'aménagement des territoires doit s'appuyer sur elles plus que sur les avis des élus soucieux du court terme, c'est-à-dire de leur réélection !

À quand la mise en place des mandats limités dans le temps et ce drastiquement appliquée ?